

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 70 (1941)
Heft: 6

Buchbesprechung: La seconde édition du Syllabaire de Mademoiselle Valentine Marchand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *La seconde édition du syllabaire de Mademoiselle Valentine Marchand.* — *Les instituteurs et la mobilisation.* — *Dans nos écoles...* — *Une cathédrale... de la lecture.* — *Le scoutisme, une rude école...* — *Bibliographies.* — *Communiqué du Dépôt du matériel scolaire.*

Partie non officielle

La seconde édition du Syllabaire de Mademoiselle Valentine Marchand

La première édition du *Syllabaire* avait été si soigneusement préparée et exécutée qu'elle approchait de la perfection. Cependant, le personnel enseignant avait exprimé un certain nombre de souhaits, dont les uns étaient raisonnables et les autres moins, voire simplement impossibles. La seconde édition a réalisé tout ce qui était possible, si bien que l'ouvrage, d'excellent, est devenu parfait. De fait, il a été renouvelé profondément. D'abord l'écriture. Celle de la première édition nous choquait un peu par un je ne sais quoi qui n'était pas... latin. Le nouveau manuel est écrit d'après un modèle de lettres fourni par M. le professeur Fernand Caille. Ces lettres sont très belles, logiques, aussi simples qu'elles pouvaient l'être, étant admis qu'on conservait l'écriture penchée et liée. Mais le changement d'écriture entraînait qu'on refit tous les tableaux. On ne pouvait tirer les premières pages du livre avec les caractères anciens et adopter pour le reste la calligraphie de M. le professeur Caille.

De même pour les clichés. Les instituteurs ont demandé que certains clichés fussent changés, qu'on en augmentât le nombre, cela pour la commodité de l'enseignement. On a tenu grand compte de ces vœux. Mais on ne pouvait laisser juxtaposés les clichés anciens, usés, défraîchis, écrasés par les tirages, et les

clichés nouveaux dans leur parure neuve. Le *Syllabaire* aurait paru rapiécé comme un mendiant. On a refait tous les clichés.

Enfin, le vœu unanime des usagers du manuel, enfants et maîtres, réclamait que l'élément nouveau étudié dans une page ressortît plus nettement, ce qui ne pouvait s'obtenir que par une impression en rouge. Ce vœu était trop légitime, trop pédagogiquement justifié, pour qu'on n'en tînt pas compte. Mais il ne pouvait être réalisé, encore une fois, que par une recomposition de tout le *Syllabaire*.

Les trois derniers quarts ont été remaniés considérablement. La plus grosse amélioration consiste dans l'introduction régulière et graduée des lettres majuscules au cours des tableaux, et non sur une seule page, dans leur ordonnance d'après les familles de signes calligraphiques, ce qui a exigé, d'une part, une place assez considérable, d'autre part, l'utilisation de ces majuscules dans le texte. Nous voyons une autre amélioration dans un ordre plus logique, mieux réparti, de l'étude des diphtongues. Tout ce travail a demandé à l'auteur de nombreux jours et de nombreuses nuits de réflexion, d'essais, de ratures et de maux de tête. Les institutrices qui se servent de cet instrument, d'apparence si simple, ne se doutent pas que telle phrase a failli coûter la vie à l'auteur, si bien absorbée à sa poursuite qu'elle n'entendait pas les sifflements rageurs du M. O. B., que tel mot n'a été substitué à un autre qu'au grand effroi des revenants d'une maison hantée, dérangés dans leur danse bien après minuit. Et que d'imprévus au cours de l'exécution : « Mademoiselle, telle ligne est trop longue de deux lettres. » Puis : « Mademoiselle, ne pourriez-vous introduire un mot dans telle ligne, qui n'est pas équilibrée, mais un mot de quatre lettres, cinq au plus. » Nul que l'auteur ne connaît les tracasseries techniques et administratives d'une telle entreprise. Elle en est venue à bout, mais au prix de combien de labeur et de peine !

Que ces perfectionnements n'aient pu être réalisés qu'au prix de douze pages de plus, personne n'en sera étonné et personne ne le regrettera. Les maîtres et les maîtresses le comprendront mieux que personne et sauront le faire comprendre autour d'eux. — On peut toujours rogner. — Sans doute ; on peut couper et retrancher un bras ou deux, et les deux jambes par-dessus le marché, à un individu, il reste en vie ; mais c'est un mutilé. On peut ne pas construire une aile à un bâtiment d'architecture équilibrée ; il demeure habitable ; c'est un mutilé. L'adjonction de ces quelques pages, avec les dépenses qu'elles entraînent, me paraît justifiée par la perfection de l'œuvre, qui est grande, qui est, au sens profond du mot, magnifique en son genre, et mérite donc qu'on en fasse les frais. Et puis les prix des imprimeurs de 1940 ne sont plus ceux de 1920. Tel qu'il est, le *Syllabaire* de M^{lle} Marchand fait grand honneur à notre canton et demeure encore le meilleur marché (sauf le Valais) des *Syllabaires* de nos cantons romands. La reconnaissance du corps enseignant et celle de nos petits demeurent et demeureront longtemps acquises à celle à laquelle ils doivent cet instrument de travail de premier ordre.

E. D.